



Paris, le 19 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

TODE : Une décision incompréhensible, inadmissible et incohérente

Incompréhensible. Le Premier Ministre a annoncé ce soir, la suppression pure et simple du dispositif d'allégement des charges des employeurs de saisonniers (TODE). En faisant ce choix, le Gouvernement décide de la délocalisation de pans entiers de la production agricole : viticulture, fruits, légumes, horticulture, semences...

Inadmissible. Le Gouvernement assume ce choix après des mois de discussions au cours desquels la FNSEA et son réseau territorial et d'Associations spécialisées ont alerté sur les conséquences dramatiques de ce choix. Alors que le coût du travail saisonnier est déjà 27 % plus cher qu'en Allemagne et 37 % plus cher qu'en Italie, on ajoute une charge supplémentaire de plus de 144 millions d'euros pour les employeurs de saisonniers !

De très nombreuses exploitations agricoles ne s'en relèveront pas.

Incohérente. Cette décision est contraire aux engagements du Président de la République de compenser intégralement la suppression du CICE. Elle va l'encontre des conclusions des Etats généraux de l'alimentation que nous pensions partagées, en favorisant des importations qui s'appuient sur le dumping social, fiscal ou environnemental.

La FNSEA et son réseau plus que jamais mobilisés appelle les parlementaires qui vont examiner le Projet de loi de finances dans les prochaines semaines à s'emparer d'urgence de ce sujet et à faire respecter l'engagement de neutralité de la réforme du CICE en maintenant, ni plus, ni moins, le même niveau d'exonérations qu'à l'heure actuelle.

Contact presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@fnsea.fr



[@FNSEA](https://twitter.com/FNSEA)



[laFNSEA](https://www.facebook.com/laFNSEA)



[laFNSEA](https://www.youtube.com/channel/UC...)